




**Franciscans International**  
A voice at the United Nations



**Franciscans International**  
Rapport Annuel 2022

## *Impression*

Franciscans International : 37-39 Rue de Vermont, Boîte postale 104, CH-1211 Genève 20, Suisse,  
Tel. : +41 22 779 40 10, E-mail : [geneva@franciscansinternational.org](mailto:geneva@franciscansinternational.org)

Conception graphique:  **meinhardt** Verlag und Agentur, Friedensstraße 9, 65510 Idstein,  
Allemagne, Tel. : +49 61 26 9 53 63-0, E-mail : [info@meinhardt.info](mailto:info@meinhardt.info)

Traduction : Audrey Ferdinand, E-mail: [aferdinand@aftranslationservices.com](mailto:aferdinand@aftranslationservices.com)

Cover photo: © Franciscans International; Une franciscaine missionnaire de Marie dans un  
camp de déplacés internes à Nampula (Mozambique).

## *Franciscans International Rapport Annuel 2022*

### Introduction

Le mot du président	4
Le mot du directeur exécutif	5
2022 en quelques chiffres	6
À propos de Franciscans International	9

### Notre plaidoyer en 2022

Protection de la planète	10
Peuples autochtones, entreprises et droits humains	14
Migrations et déplacements	15
Mettre fin à l'impunité	20

### Programmes régionaux

Programme pour l'Afrique	22
Programme pour les Amériques	24
Programme pour l'Asie-Pacifique	26

Rapport financier	28
-------------------	----

Aidez-nous à protéger la dignité humaine et l'environnement !	29
---	----

L'équipe de FI	30
----------------	----

Le Conseil d'administration international	31
---	----

## / Le mot du président /



C'est avec gratitude et humilité que je m'adresse à vous pour la première fois en tant que président du Conseil d'administration international (le Conseil) d'une organisation dans laquelle j'ai été coordinateur du bureau pour l'Afrique il y a plus d'une décennie. Je souhaite saluer le travail de mon prédécesseur, frère Joseph Rozansky OFM, et du directeur exécutif sortant, frère Markus Heinze OFM. Ils ont tous deux incarné la persévérance et la force morale, et inspiré d'autres personnes à collaborer plus étroitement avec Franciscans International (FI).

J'accède à ce poste à une époque dans laquelle nous, la communauté internationale, faisons face à de nombreuses crises graves. L'invasion de l'Ukraine est un rappel frappant de la fragilité de l'ordre basé sur le droit international, malgré les nombreuses évolutions dans ce domaine. Les effets des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement sont de plus en plus présents dans notre vie quotidienne. Ces crises, la récente pandémie de COVID-19 et l'augmentation des inégalités sociales ont des conséquences inacceptables. De plus, ces menaces convergent et affectent plus durement les personnes pauvres et marginalisées.

C'est ainsi que des solutions inspirées par les franciscains et prenant leur source dans notre engagement commun pour la dignité humaine, la protection de la création, et la paix et le dialogue, se montrent indispensables. Les solides relations qu'entretiennent nos sœurs et frères au niveau local nous offrent une perspective unique, permettant d'identifier comment des problématiques qui pourraient sembler uniquement locales présentent bien souvent, dans les faits, une nature globale. Notre présence à l'ONU nous permet d'en rendre compte et de demander des solutions justes, effectives, et inclusives, en plaçant les êtres humains au cœur de notre travail. Pour faire face à ces défis, le Conseil a ainsi adopté un agenda ambitieux pour le futur.

Afin de répondre à une demande répétée de la famille franciscaine, et reconnaissant que des violations de droits humains sont perpétrées dans le monde entier, nous avons décidé de créer un programme pour l'Europe qui sera mis en place dans les prochains mois. Le Conseil a également la volonté de développer la connaissance de tous les membres de la famille franciscaine quant à la nature globale de la mission de FI : notre nouveau site web est l'une des nombreuses initiatives visant à rendre plus compréhensible notre travail comme une expression de notre identité et responsabilité franciscaine dans le monde d'aujourd'hui.

Au nom du Conseil et de la Conférence de la famille franciscaine, qui nous parraine, je souhaite exprimer notre profonde gratitude envers tous ceux qui nous soutiennent et nous ont accordé leur confiance. Sans votre aide, nous ne serions pas en mesure de remplir notre, ou plutôt votre, mission. Je reconnais ici le dévouement des sœurs et frères qui témoignent devant l'ONU et défendent les droits humains dans leur pays, bien souvent dans des situations dangereuses, et les en remercie. Je souhaite tout particulièrement remercier notre équipe de professionnels dévoués pour leur engagement personnel à porter le message de la famille franciscaine devant l'ONU. C'est grâce à cet effort collaboratif que les voix des personnes les plus pauvres et les plus exclues peuvent être entendues et des actions menées en leur faveur. Puisse Dieu continuer à bénir nos efforts.

Salutations fraternelles,

**Michael A. Perry OFM**

## / Le mot du directeur exécutif /



Après près de 13 années passées à FI, c'est la dernière fois que je m'adresse à vous par ce biais. Je terminerai mon mandat à la fin de 2023, après avoir travaillé avec Franciscans International tout d'abord en tant que membre du Conseil d'administration international, puis responsable de transition, et enfin directeur exécutif. L'organisation que j'ai rejointe en 2010 est très différente de celle que je quitte aujourd'hui. Durant cette période, nous avons opéré une transformation qui, bien que parfois compliquée à mener, a également consolidé notre mission et renforcé la position de FI en tant qu'organisation de confiance et faisant autorité auprès de l'ONU, et cela grâce au soutien de nombre d'entre vous.

Je vous dis « au revoir » en toute tranquillité, certain que l'organisation sera entre de bonnes mains avec mon successeur, Blair Matheson TSSF. Guidé par sa profonde spiritualité et par les exemples de saint François et de Claire, il a œuvré dans les communautés désavantagées du monde entier pendant plus de quatre décennies. Blair apporte en outre sa vaste expérience en matière de direction. La nomination d'un frère anglican de Nouvelle-Zélande ajoute également, selon moi, une dimension œcuménique majeure et illustre le développement de FI et l'existence, aujourd'hui encore, d'un attrait pour nos valeurs franciscaines communes dans le monde moderne.

Mon départ est l'occasion de rappeler que la patience est nécessaire à tout travail de plaidoyer. Par exemple, dans ce rapport annuel vous lirez que l'Assemblée générale des Nations Unies a enfin reconnu, en 2022, le droit humain à un environnement sain. Le processus menant à cette reconnaissance a duré près de dix années et a nécessité un engagement soutenu de la part de FI. Nous travaillons ne s'arrête pas là pour autant, et c'est maintenant à mon successeur de veiller à la mise en œuvre de ce droit pour les communautés locales que nous soutenons.

Notre travail a beau représenter un effort sur le long terme, il n'en reste pas moins qu'il en vaut la peine. La partie la plus gratifiante de ce travail consiste en effet à sortir de nos bureaux et d'être les témoins des changements concrets obtenus par nos sœurs et frères, avec le soutien de FI. À titre d'exemple, le travail des franciscains à l'ONU et au Bénin sur les 10 dernières années a conduit à l'éradication presque totale de la pratique de l'infanticide rituel dans le pays. Des sœurs et frères travaillant directement sur le terrain pouvaient sauver des douzaines d'enfants de ce destin en tous les cas. Pourtant, en combinant cela adéquatement avec notre travail en faveur d'un renforcement législatif, et en poussant les autorités à agir, nous avons finalement pu avoir un impact sur des milliers de vies. C'est ainsi que le dévouement, les convictions, l'engagement actif, et la persévérance d'un petit groupe de personnes peuvent conduire à de grands changements dans la vie d'une large communauté.

Je souhaite exprimer ici ma profonde gratitude envers tous ceux qui ont fait de notre ministère commun une réalité : nos généreux donateurs, sans lesquels nous ne pourrions atteindre nos objectifs ; l'équipe de FI, qui continue à apporter un soutien sans faille aux franciscains sur le terrain et, enfin, nos sœurs et frères, pour leur engagement courageux et partagé en faveur d'un monde plus juste et égalitaire sur le terrain, comme à l'ONU.

Fraternellement,

**Markus Heinze OFM**

# / 2022 en quelques chiffres /

## Autonomiser

## Influencer

Plus de **1.200**



membres de la famille franciscaine sensibilisés lors de 19 rencontres

**6**



consultations au niveau national

**21**



franciscains et autres partenaires ayant plaidé à l'ONU

**145**



franciscains et autres partenaires ayant bénéficié d'un renforcement de capacités et de l'élaboration de stratégies communes

**8**



événements et conférences de plaidoyer

**66**



actions de plaidoyer et soumissions de rapports à l'ONU

**18**



documents finaux de l'ONU influencés

**56%**



des recommandations de FI incluses dans les rapports de l'ONU

*Attirer l'attention*

*Prévenir de nouvelles violations*

*Faire pression pour le changement*

## */ Notre focus /*



Justice  
environnementale



Industries  
extractives



Défenseurs des  
droits humains



Peuples  
autochtones



Paix et conflits



Liberté de réunion et  
d'association



Groupes  
marginalisés

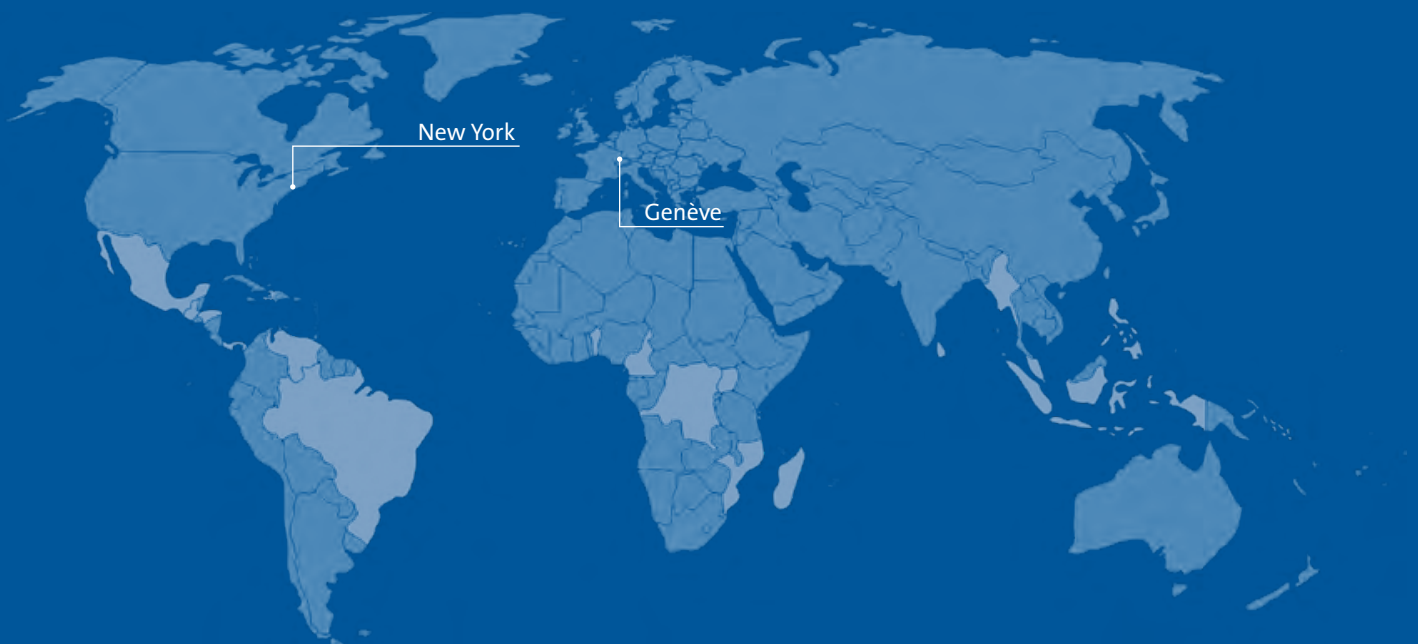


Migrations et  
déplacements



Droit à l'eau et à  
l'assainissement

## */ Où nous travaillons /*







## */ À propos de Franciscans International /*

Franciscans International est une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif général auprès du Conseil économique et social des Nations Unies. Au cœur de notre mission se trouve la croyance en la dignité de tous et toutes, qui se manifeste dans notre engagement à protéger et à préserver les droits humains et l'environnement.

Depuis notre création en 1989, nous plaidons avec et au nom des franciscains pour prévenir, dénoncer et lutter contre les violations de droits humains par l'utilisation stratégique des processus et mécanismes des Nations Unies (ONU). Nous le faisons en portant les cas de discrimination et de violence commis contre des individus et des groupes vivant à la marge à l'attention des décideurs internationaux, et en influençant en conséquence les processus décisionnels et normatifs de l'ONU sur un certain nombre de problématiques et de pays.

En accord avec leur spiritualité et leurs valeurs fondées sur la simplicité, la fraternité, la paix et la protection de la création, les franciscains vivent et travaillent souvent avec des groupes et des individus défavorisés, ont leur confiance, et sont parmi les plus proches de leurs préoccupations. De ce fait, de nombreux franciscains sont des défenseurs des droits humains, et FI est leur voix à l'ONU.

Avec des bureaux à Genève et à New York, FI opère sous le parrainage de la Conférence de la famille franciscaine (CFF), qui représente les différentes branches de la famille franciscaine. Les ministres généraux de l'ordre des Frères Mineurs (OFM), les Conventuels (OFMConv), les Capucins (OFMCap), le Troisième ordre régulier (TOR), l'ordre des Franciscains séculiers (OFS) et la présidente de la Conférence franciscaine internationale des sœurs et frères du Troisième ordre régulier (IFC-TOR), ainsi que le Conseil d'administration international auquel fait également partie un représentant de la société anglicane de saint François, travaillent avec l'équipe de FI pour s'assurer que l'organisation soutienne et maintienne l'engagement de la famille franciscaine en faveur de la justice et de la paix dans le monde.

## / Notre plaidoyer en 2022 /

Franciscans International traite des causes profondes des injustices en portant à l'attention de la communauté internationale des situations de discriminations, de violations de droits humains, et de violences perpétrées à l'encontre d'individus et de groupes vivant à la marge. Notre travail à l'ONU est fondé sur les besoins et les préoccupations de nos partenaires présents sur le terrain, et de leur lutte pour la dignité humaine, la justice environnementale et la paix.

En 2022, cela nous a amené à traiter de nombreuses problématiques. Bien que ces préoccupations en matière de droits humains se soient manifestées dans des régions et des contextes différents, nombre d'entre elles sont liées ou découlent de causes similaires. Dans notre travail, nous cherchons à identifier ces dénominateurs communs, partageant pour cela les meilleures pratiques et enseignements tirés avec nos partenaires dans le monde entier. Ce faisant, nous pouvons faciliter les liens avec l'ONU tout en proposant des solutions globales et concrètes.

*L'Assemblée générale des Nations Unies vote pour reconnaître le droit humain à un environnement propre, sain, et durable.*  
© UN Photo/Mark Garten



## Protection de la planète

Lors d'un vote historique à l'Assemblée générale des Nations Unies le 28 juillet dernier, les États membres de l'ONU ont voté massivement en faveur de la reconnaissance du droit humain à un environnement propre, sain et durable. Ce vote représente une grande avancée dans la lutte contre une triple crise mondiale : pollution, changements climatiques, et perte de biodiversité. Ce résultat a pu être obtenu grâce au plaidoyer soutenu de Franciscans International pendant de nombreuses années, en tant que membre actif d'une large coalition de la société civile internationale. Cela confirme également une résolution du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (CDH) de 2021, dans laquelle était reconnu pour la première fois le droit à un environnement sain.

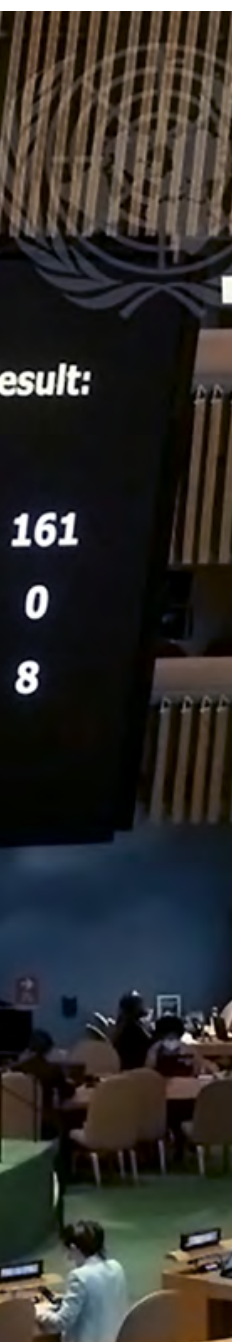
En collaboration avec nos alliés, nous avons réussi à créer une dynamique propice au vote qui a eu lieu à New York, et à contrer les tentatives de fragilisation et d'ajournement de l'adoption de la résolution. FI s'est notamment exprimée devant un panel d'experts regroupant près de 60 États afin de lancer le processus de développement de la résolution en avril, et a appelé d'autres organisations de la société civile à convaincre les États en amont du vote. Ces efforts ont contribué à l'adoption d'une résolution par l'Assemblée générale des Nations Unies. Celle-ci n'est pas uniquement un signal politique fort. Elle incite également à la mise en place de politiques environnementales et de mécanismes de reddition des comptes basés sur les droits humains, et cela au niveau national.

En parallèle, FI a continué à œuvrer au renforcement du mandat du rapporteur spécial de l'ONU sur les changements climatiques, créé en 2021 suite au plaidoyer mené par FI pendant plus de dix ans. Peu après cette nomination, lors d'une consultation en personne tenue sur deux jours, nous avons contribué à faciliter l'organisation d'un dialogue entre le rapporteur spécial, des défenseurs des droits humains venant de diverses régions du monde, et les organisations de la société civile internationale. Ensemble, nous avons apporté des contributions essentielles aux priorités futures et potentielles de ce mandat dont certaines, telles que les migrations liées au climat, ont été reprises dans son premier rapport au CDH.

La reconnaissance du droit à un environnement sain, le rapporteur spécial sur les changements climatiques, et les autres Procédures spéciales dont les rapporteurs spéciaux sur l'environnement et sur les déchets toxiques offrent aux individus et communautés impactés par de telles problématiques la possibilité d'accéder à diverses voies de recours pour soulever devant l'ONU les effets de cette triple crise mondiale sur leurs vies. FI continuera à œuvrer dans ces domaines pour exiger que ces outils deviennent pleinement opérationnels et soient utilisés intégralement dans le but de promouvoir des politiques environnementales inclusives, avec une priorité sur les personnes les plus affectées par ces crises.

Les expériences vécues par les franciscains et nos autres partenaires sur le terrain soulignent l'urgence de ce travail. Au cours de l'année, nous avons soulevé diverses problématiques devant d'autres mécanismes de protection des droits de l'homme de l'ONU, notamment par la soumission de rapports sur les Îles Salomon, où l'exploitation forestière entraîne une perte inquiétante en matière de biodiversité ainsi que d'autres conséquences affectant les communautés locales ; sur le Mozambique, où la situation désespérée des personnes déplacées par les conflits est encore aggravée par les événements météorologiques extrêmes ; et sur les Amériques, où les changements climatiques alimentent les mouvements migratoires déjà existants.

*« Les effets des exploitations forestières se font sentir très rapidement et il est difficiles d'y remédier [...] Nous avons dû trouver une façon d'avancer, et FI nous a aidé à cela. [...] Si les populations locales comprennent ce qu'il se passe, il y a un espoir de changement. »*





## Frère Worrick Morako SFF : « Partout, nous entendons les mêmes plaintes. »

Bien qu'originaire de Papouasie-Nouvelle-Guinée, frère Worrick occupe depuis 2020 le poste de ministre provincial de la société de saint François aux Îles Salomon. Les frères anglicans sont arrivés sur l'île de Guadalcanal il y a cinquante ans, s'engageant dans les écoles, paroisses, et prisons. Avec de nombreux frères issus des communautés locales, ils ont pu constater par eux-mêmes, et rapidement, l'impact des activités des exploitations forestières sur leurs familles et amis.

« Même sans avoir à leur demander comment ça se passe pour eux avec les exploitations forestières, ils ont commencé à nous en parler, » raconte frère Worrick. « Pas seulement dans les endroits que j'ai visités, il y a des endroits et des îles où je ne me suis pas rendu. Mais j'entends quand même les mêmes plaintes. » La déforestation causée par les entreprises étrangères d'exploitation forestière a eu un impact désastreux sur des communautés qui ont longtemps vécu en harmonie avec l'environnement. Les moyens de subsistance et les sources d'eau ont été ravagés, et les différends autour des terres ainsi que l'afflux d'argent attisent les conflits.

Reconnaissant que les problèmes identifiés dans ces communautés sont liés à une problématique plus large et globale, la société de saint François a décidé de porter cette situation devant l'ONU, espérant pousser le gouvernement à adopter des mesures protégeant plus efficacement les individus et l'environnement. En parallèle, les frères font appel à leurs contacts dans les communautés pour informer leurs membres quant aux impacts des exploitations forestières et quant aux moyens de résister à ces pratiques.

« Nous continuons à animer cette conversation et essayons d'aider en plaçant la problématique de l'exploitation forestière dans nos programmes de mission et en encourageant les individus à protéger la création et à en prendre soin. Lorsque des personnes viennent avec des questions à ce sujet, nous savons désormais où nous adresser et comment les aider à comprendre, » explique frère Worrick. « En tant que franciscains, cela fait partie de notre mission, car nous aimons la création. Par conséquent, nous aimons nous occuper de problématiques telles que les exploitations forestières et les changements climatiques. »



## Peuples autochtones, entreprises et droits humains

L'histoire des peuples autochtones est entachée par le colonialisme, l'assimilation forcée, et d'autres violations de droits humains. Malgré les attaques constantes à leur encontre, ces peuples jouent un rôle inestimable dans la résolution de certaines des problématiques les plus pressantes de notre génération, dont la préservation de notre maison commune. Bien que les peuples autochtones ne représentent que six pour cent de la population mondiale, l'ONU estime qu'ils protègent près de 80 pour cent de la biodiversité restante dans le monde. Les franciscains basés en Amérique et dans la région d'Asie-Pacifique collaborent étroitement avec les communautés autochtones afin de les soutenir dans leur lutte pour la préservation de leurs traditions, identités, et terres ancestrales.

En 2022, Franciscans International a soumis plusieurs rapports aux mécanismes de protection des droits de l'homme de l'ONU, documentant les menaces auxquelles sont confrontées les communautés autochtones, venant à la fois d'acteurs étatiques et non-étatiques. Ces préoccupations ont été reprises par le Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes qui a indiqué, dans une observation générale, que l'absence d'autodétermination des femmes et filles autochtones serait l'une des causes principales de la violence et des violations de droits humains. Une autre observation générale, du Comité des droits économiques, sociaux et culturels, a élargi la notion et la portée du droit à la terre, y compris pour les peuples autochtones, et a pris en compte de nouveaux éléments liés aux changements climatiques.

La lutte pour la justice environnementale recoupe parfois directement celle pour les droits des peuples autochtones, bien souvent dans les cas où des entreprises sont impliquées. En se basant sur des rapports effectués sur le terrain, FI a systématiquement porté à l'attention de l'ONU des situations dans lesquelles les activités des entreprises avaient affecté de façon négative les peuples autochtones, privant souvent les communautés de leur droit au consentement libre, préalable et éclairé. En 2022, ces rapports ont fait état des violations des droits des peuples autochtones en Indonésie au cours du développement de plantations de palmiers à huile, et des communautés Q'eqchi au Guatemala qui s'opposent à la construction d'un projet hydroélectrique autorisé sans leur consentement.

C'est dans ce contexte que FI continue à appeler à la création d'un instrument juridiquement contraignant qui régulerait les activités des entreprises sur la base du droit international des droits de l'homme. Les négociations en faveur d'un tel traité sont en cours à Genève depuis 2014, et conduites dans le cadre d'un groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée. Toutefois, ces négociations font l'objet d'une forte opposition et de tentatives visant à enrayer le processus ou affaiblir la portée du texte, venant d'États économiquement puissants et de groupes d'intérêts liés aux entreprises. Lors de la huitième session du groupe de travail en octobre 2022, FI a à nouveau joué un rôle essentiel en fournissant des contributions significatives aux débats, sur la base de témoignages locaux et en s'appuyant sur notre expertise technique. En parallèle de cette session, FI a également organisé un événement public avec le rapporteur spécial de l'ONU sur l'environnement, examinant le rôle d'un instrument juridiquement contraignant dans la lutte contre la triple crise mondiale (pollution, changements climatiques, et perte de biodiversité) et mettant en avant les témoignages poignants de quatre femmes venant du Myanmar, de l'Arctique, de Colombie, et du Mozambique.

*« Je vois des changements dans les discours et débats sur les entreprises et les droits de l'homme. Le devoir de vigilance raisonnable des entreprises est désormais en première ligne de l'agenda, et Franciscans International œuvre pour qu'il conserve cette place. »*

## Migrations et déplacements

Malgré les restrictions mises en place pendant la pandémie de COVID-19, la mobilité humaine est restée à un niveau historiquement haut : l'Organisation mondiale pour les migrations estime que plus de 281 millions de personnes vivent désormais en dehors de leur pays d'origine, soit 128 millions de plus qu'en 1990, et ce nombre n'inclut pas les déplacés internes. Toutefois, le choix de quitter leur pays n'est, pour beaucoup d'entre eux, pas volontaire ; au contraire, il est la résultante de nombreux facteurs incluant les conflits, l'insécurité, l'extrême pauvreté, et l'intensification des changements climatiques. Les migrants, réfugiés, et déplacés internes (collectivement, les « personnes en situation de déplacement ») se retrouvent ainsi souvent dans des situations de vulnérabilité et face à un risque accru de violations de leurs droits humains.

Aux Amériques, Franciscans International collabore étroitement avec le Réseau franciscain pour la migration (FNM), qui met en relation des projets soutenant les migrants à travers tout le continent. Il travaille avec d'autres partenaires afin de fournir un soutien direct et une protection aux personnes en situation de déplacement, mais également pour documenter les violations de droits humains commises à l'encontre de ceux qui passent par leurs centres d'accueil. Les États de la région se montrent de plus en plus hostiles aux personnes en situation de déplacement et, sur la base d'informations reçues de ses partenaires nationaux, FI a soulevé de nombreux cas devant le CDH, les Organes conventionnels, et les Procédures spéciales de l'ONU en 2022. Nos contributions ont souligné, entre autres problématiques, la militarisation des frontières, les refoulements, les expulsions collectives et en série, et la détention des personnes migrantes. Ces informations ont été en grande partie reprises dans une série d'infographies publiées dans le cadre d'une campagne de sensibilisation globale.

Les défenseurs des droits humains, y compris les sœurs et frères franciscains, qui assistent les personnes en situation de déplacement sont exposés à des risques importants, du harcèlement, et des attaques du fait de leur travail. FI a informé l'ONU de cette tendance alarmante en amont de la présentation du rapport du rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits humains devant l'Assemblée générale des Nations Unies, qui a repris de nombreuses préoccupations soulevées par FI. Plus largement, FI continue à renforcer les capacités du FNM pour la documentation des violations de droits humains et de s'assurer que ces informations sont partagées effectivement et en toute sécurité avec l'ONU.

*« Pour les représentants de l'ONU, voir les visages de personnes basées à Genève n'est pas la même chose que de voir ceux des personnes directement touchées par des violations de droits humains. C'est un élément essentiel pour être légitime. »*



*Benedict Ayodi OFMCap, chargé de la sensibilisation à FI, et Ignatius Harding OFM, ancien directeur exécutif, à la frontière entre les États-Unis et le Mexique.*

© Franciscans International

FI a également développé sa collaboration avec les franciscains basés au Mozambique, où près d'un million de personnes sont déplacées en conséquence du conflit actuel dans la province de Cabo Delgado, au nord du pays. Les sœurs franciscaines continuent d'y soutenir les déplacés internes alors que les organisations internationales humanitaires ont commencé à se retirer de la région. FI s'est rendue dans le pays en 2022 et a visité deux camps situés dans la province de Nampula où les sœurs franciscaines sont actives, et y a tenu un atelier sur les moyens permettant de documenter plus efficacement et de porter effectivement ces cas devant l'ONU. FI a ainsi été l'une des rares organisations à soulever de cette situation devant le CDH, et continue d'œuvrer à la création d'une alliance d'organisations désireuses de s'exprimer sur cette problématique.

En Indonésie, on estime à 60 000 le nombre de personnes déplacées, principalement des femmes et des enfants, en raison du conflit en cours entre les forces séparatistes et gouvernementales dans diverses provinces de Papouasie occidentale. L'accès à la région étant fermé aux journalistes et organisations humanitaires, FI a été l'une des rares organisations à avoir la capacité de fournir des informations fiables et vérifiées à ce sujet, grâce à la collaboration des franciscains et d'autres organisations confessionnelles présentes sur le terrain. Plusieurs des défenseurs des droits humains impliqués ont été accueillis à Genève par FI, où ils ont exposé la situation à des experts et diplomates tout en exhortant les autorités indonésiennes à respecter les droits humains des déplacés internes, autoriser l'accès des organisations internationales humanitaires à la région, et établir un dialogue inclusif dans le but de mettre fin au conflit.

*Les membres du Réseau franciscain pour la migration lors de l'annuel Via Crucis Para Migrantes (chemin de croix pour les migrants).*

© Franciscan Network on Migration





## Frère René Flores OFM : « L'un des plus grands défis que je vois est le risque d'apathie »

Ayant grandi pendant la guerre civile au Salvador, frère René se souvient de noms tels que Oscar Romero et Corma Spessotto, des prêtres assassinés en raison de leur engagement inébranlable à s'exprimer au nom des opprimés. Lorsqu'il a commencé à suivre sa voie en tant que frère franciscain, ces exemples l'ont inspiré et mis au défi de s'engager pour la justice sociale. Cela l'a mené à travers toutes les Amériques, y compris au Panama, où il est désormais un membre actif du Réseau franciscain pour la migration (FNM).



Force est de constater, ces dernières années, une augmentation du nombre de personnes déplacées dans les Amériques, poussées à quitter leurs foyers par divers facteurs tels que les violences, l'extrême pauvreté, et l'intensification des changements climatiques. Malgré la situation désespérée forçant les individus à quitter leurs foyers, l'hostilité croissante à l'encontre des migrants et la militarisation des frontières obligent de nombreuses personnes à emprunter des voies migratoires de plus en plus dangereuses. Le FNM, qui fait le lien entre les centres de soutien et d'accueil, les paroisses, et autres ministères présents dans la région, a été créé en 2018 dans le but d'offrir une protection et une assistance aux personnes en situation de déplacement.

« L'un des plus grands défis que je vois est le risque d'apathie, qui amène à l'indifférence, » explique frère René. « C'est le risque de voir les individus ne pas vouloir être impliqués dans un changement social, ou participer à sa mise en place, parce que le système les a déjà épuisés et qu'ils estiment que rien de plus ne peut être entrepris. »

Dès son origine, le FNM a travaillé en étroite collaboration avec Franciscans International. Nous avons mené des projets conjoints notamment en matière de renforcement des compétences des membres du réseau, de plaidoyer devant l'ONU, et de développement de nouveaux outils pour documenter des violations de droits humains. Les témoignages rassemblés par le FNM se sont révélés être une importante source d'information pour les experts des droits humains de l'ONU, apportant un éclairage sur des problématiques souvent invisibles, telle que la situation précaire des migrants haïtiens. Avec le soutien de FI, les membres du FNM se sont exprimés devant le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies sur le refoulement des migrants, leur expulsion et leur détention, ainsi que sur les menaces auxquelles ils font face dans l'exercice de leur travail.

« Lorsqu'on fait référence à la défense des droits humains, j'estime qu'il est préférable de parler de protection de la dignité et de l'intégrité de la vie, » dit frère René. « Il s'agit de rendre possible la coexistence de tout être humain et de toute créature au sein de notre maison commune, par le biais d'actions en faveur des droits humains. »



## *Sœur Theresa Balela FMM : « Nous parlons à chaque personne et écoutons leur histoire »*

C'est une guerre qui a conduit sœur Theresa au Mozambique pour la première fois. Faisant partie des franciscaines missionnaires de Marie de la République démocratique du Congo, elle avait déjà été confrontée aux traumatismes causés par les conflits et, en 1991, son aide a été requise lors du processus de réconciliation nationale suite à la fin de la guerre civile au Mozambique, qui a duré des dizaines d'années. Trente ans plus tard, elle prend soin des victimes d'un autre conflit violent dans son pays d'adoption.

« Nous sommes quatre sœurs. Notre mission est d'aller sur le terrain et de discuter avec les gens, car ils vivent avec beaucoup de blessures et de souffrance, » explique-t-elle. « Nous parlons à chaque personne et écoutons leur histoire. Mais elles ne nous racontent pas toujours ce qu'ils ont vécu ; certaines ont vu leur mari ou leurs enfants décapités. Elles ont parcouru un long chemin pour s'échapper. »

Les combats dans la province de Cabo Delgado, au nord du pays, ont entraîné le déplacement de près d'un million de personnes depuis 2017. Bien que ce conflit semble avoir été déclenché par une insurrection islamique, ses racines sont en réalité plus profondes et liées aux importantes inégalités existantes dans cette province riche en ressources naturelles mais qui est pourtant l'une des plus pauvres du Mozambique. Les franciscaines missionnaires de Marie ont décidé de faire ce qui était en leur pouvoir pour aider les personnes fuyant les violences.

Pour cela, elles offrent notamment un accompagnement pastoral et un soutien matériel, en particulier maintenant que de nombreuses organisations humanitaires ont commencé à se retirer de la région. Malgré la présence d'une unité militaire internationale dans le pays, le conflit est demeuré largement méconnu dans le reste du monde. Pour tenter de remédier à cela, les sœurs ont entamé une collaboration avec Franciscans International visant à dénoncer les violations des droits humains dont elles sont témoins, mais également afin d'assurer un avenir aux réfugiés.

« À un moment donné, nous devons arrêter de ressasser nos souvenirs et commencer à nous reconstruire. Oublions ce qui est dans le passé et reprenons le cours de notre vie. Ce n'est pas notre rôle de raconter trop d'histoires », dit sœur Theresa. « J'aimerais que les gens vivent de nouvelles expériences pour pouvoir guérir. Les enfants devraient aller à l'école. Nous essayons d'obtenir des microcrédits pour permettre à des personnes de lancer leur entreprise, car quand vous n'avez pas de travail, vous pensez trop. »



« Nous ferons peut-être l'objet de pressions ou de menaces de la part des militaires et du gouvernement. Mais voyons le bon côté des choses, nous pouvons rendre public ce qui se passe réellement. »

*Le cardinal sri-lankais Malcolm Ranjith rencontre la Haute-commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies, Michelle Bachelet.*  
© Franciscans International

## Mettre fin à l'impunité

Franciscans International œuvre afin que soient stoppées les violations persistantes des droits humains et demande la mise en place de politiques préventives. Toutefois, cela n'est pas suffisant : la reddition des comptes est essentielle pour assurer une justice pour les victimes et mettre fin aux situations d'impunité qui ne font qu'alimenter de nouvelles violations. Dans le monde entier, les sœurs et frères franciscains, qui ont souvent soutenu et protégé les victimes lors de crises en matière de droits humains, cherchent également à s'assurer que les auteurs de violations rendent des comptes.

Aux Philippines, plus de 27 000 personnes ont été victimes d'exécutions extrajudiciaires depuis 2016, dans le cadre de la soi-disant « guerre contre la drogue » menée par le gouvernement de l'ancien président, Rodrigo Duterte. Contrairement aux affirmations du gouvernement, un rapport du Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme de 2020 a noté l'existence de barrières nationales presque insurmontables pour accéder à la justice. Bien qu'un nouveau gouvernement ait été élu en mai 2022, peu d'actions ont été entreprises pour remédier à cela. Collaborant étroitement avec les franciscains basés aux Philippines, FI a facilité l'échange d'informations au niveau local entre les alliés à cette cause, des diplomates, et le tout premier programme conjoint de l'ONU sur les droits humains au niveau national, créé suite à des actions de plaidoyer effectuées en 2020. En invitant des partenaires à partager des informations essentielles devant l'ONU, nous avons pu voir certaines de nos préoccupations principales reprises par la Haute-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et des experts de l'ONU sur les droits civils et politiques.



Au Sri Lanka, les événements qui ont conduit aux attentats du dimanche de Pâques, en 2019, ne sont toujours pas éclaircis bien que des preuves indiquent que des failles de sécurité ayant permis aux attaques de se produire sont en fait la conséquence de luttes politiques intestines entre plusieurs hauts responsables. Les franciscains, en tant que membres d'une large coalition catholique et de la société civile, ont fait pression pour que soit tenue une enquête transparente et pour que les victimes et leurs familles obtiennent une compensation. En mars 2022, FI a accueilli à Genève le cardinal Malcolm Ranjith, figure majeure de ce combat pour la justice. Au cours de sa visite, il a appelé le CDH à soutenir la mise en place d'une enquête indépendante et a rencontré la Haute-commissaire aux droits de l'homme afin d'examiner les voies possibles vers une meilleure reddition des comptes.

En Papouasie occidentale (Indonésie), l'absence de reddition des comptes permet la poursuite, en toute impunité, des exécutions extrajudiciaires, de la torture, de l'usage excessif de la force, et des arrestations arbitraires de papous autochtones. En 2022, FI a soulevé cette problématique dans des rapports soumis au Mécanisme d'experts sur les peuples autochtones et au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, ainsi qu'en amont de l'examen de l'Indonésie dans le cadre de l'Examen périodique universel. Nous avons également continué à renforcer les capacités des défenseurs des droits humains œuvrant en faveur de la mise en place d'un dialogue pacifique et inclusif qui assurerait que tous les auteurs de violations de droits humains, acteurs étatiques et non-étatiques, rendent des comptes

En Colombie, les profondes inégalités sociales ont été le point de départ de manifestations dans tout le pays en avril et en mai 2021, auxquelles les autorités ont répondu par un usage excessif de la force et en harcelant les organisations et activistes œuvrant pour la protection des droits humains. En mars 2022, la présidente de la famille franciscaine en Colombie s'est adressée au CDH afin d'exprimer ses préoccupations quant à la criminalisation des protestataires et à l'absence d'avancée dans les enquêtes sur la détermination de la responsabilité des membres des forces de sécurité ayant supposément commis des violations de droits humains au cours des manifestations.

Au Brésil, les franciscains apportent toujours un soutien aux victimes de la catastrophe minière de Brumadinho, où l'effondrement d'une digue de résidus miniers en 2019 a causé le décès de plus de 270 personnes. En 2022, FI a continué à soulever cette situation devant divers mécanismes de protection des droits de l'homme de l'ONU. Nous avons entre autres souligné que, bien que l'entreprise possédant la digue se soit engagée à payer une compensation, l'accord conclu ne prévoit pas une évaluation indépendante des dommages pour la détermination du montant de la réparation. Par le biais de leur travail de plaidoyer, les franciscains tentent également de traiter les causes sous-jacentes qui ont rendu possible la catastrophe de Brumadinho (telles que la corruption, les contrôles trop souples, et la faiblesse des réglementations) et qui continuent à mettre des personnes à danger.

Notre travail dans ce domaine s'appuie sur la reconnaissance du rôle précieux que peut jouer l'ONU lorsque les institutions nationales échouent à rendre justice. Avec l'assistance de FI, les victimes peuvent porter leurs témoignages devant la communauté internationale afin de demander des enquêtes indépendantes et impartiales, soit autant de possibilités de progresser vers une reddition des comptes.

## / Programme pour l'Afrique /



### Ouganda

La famille franciscaine en Ouganda a contacté FI en 2020 afin de renforcer l'impact de son travail sur le terrain et de leur permettre de mieux prévenir les violences fondées sur le genre et promouvoir l'éducation des enfants en confrontant le gouvernement à ces problématiques persistantes à l'ONU. Suite à un atelier sur les droits humains conduit en 2021, elle a mené une série de visites communautaires qui ont servi de base à deux rapports soumis en amont de l'examen de l'Ouganda dans le cadre de l'Examen périodique universel et du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. En novembre 2022, FI s'est à nouveau rendue à Kampala pour évaluer l'impact de ces rapports, rencontrer les autorités locales afin de discuter de la mise en œuvre de certaines des recommandations onusiennes et d'identifier les pistes de travail futures.



### Mozambique

Plus de 4 000 personnes ont été tuées au cours d'affrontements dans la province de Cabo Delgado depuis 2017 ; cette province se situe au nord du Mozambique et dispose de nombreuses ressources naturelles sans toutefois bénéficier des richesses qu'elles génèrent. Près d'un million de personnes ont fui les violences, cherchant pour la majorité refuge dans la province voisine de Nampula. En mai, FI a visité deux camps où les franciscaines missionnaires de Marie offrent une assistance aux déplacés internes. Lors de cette mission, nous avons organisé deux ateliers dans le nord du pays et dans la capitale afin dresser la liste des défis auxquels sont confrontés les franciscains et leurs partenaires sur le terrain. Cela nous a permis d'identifier leurs besoins pour pouvoir poursuivre efficacement leur travail avec les déplacés internes dans un contexte où les organisations humanitaires internationales ont commencé à se retirer de la région. Dans un second temps, les participants ont examiné les voies de recours qui leur permettraient de porter ces défis à l'attention des différents mécanismes de protection des droits de l'homme de l'ONU, devant lesquels FI est l'une des rares organisations à soulever cette situation.



Ouganda  
© Franciscans International  
Les participants à un atelier à Kampala.

Mozambique  
© Franciscans International  
Des sœurs franciscaines rencontrent une jeune mère dans un camp de déplacés internes.

## Le programme pour l'Afrique en bref

- A soutenu 10 groupes de franciscains et d'autres partenaires dans 6 pays différents.
- A facilité les interventions en ligne de 3 partenaires du Cameroun, de la République démocratique du Congo (RDC), et de l'Ouganda.
- A mené 3 visites pays en Ouganda, au Mozambique, et à Madagascar, et rencontré des autorités nationales, des partenaires, et des représentants de diverses branches franciscaines.
- A organisé 5 ateliers sur les mécanismes de protection des droits de l'homme des Nations Unies et sur le plaidoyer international au cours des visites à Madagascar, au Mozambique, et en Ouganda.
- A soumis à l'ONU 5 rapports, y compris sur les violences fondées sur le genre en Ouganda, la discrimination contre la minorité anglophone au Cameroun, et la problématique de l'industrie extractive en RDC.
- A prononcé 6 déclarations orales lors des sessions de l'ONU pertinentes sur ces problématiques.
- A organisé 1 briefing diplomatique sur la crise au Cabo Delgado, avec des intervenants venant du Mozambique.



Bénin



Cameroun



République démocratique  
du Congo



Madagascar

# / Programme pour les Amériques /



## Mexique



### Guatemala



Les tendances en matière de corruption de haut niveau, de cooptation dans les institutions judiciaires, et de criminalisation des défenseurs des droits humains continuent à prendre de l'ampleur au Guatemala. En 2022, Franciscans International a accueilli trois partenaires à Genève, dont deux défenseurs autochtones des droits humains. Ceux-ci ont pu, par le biais d'interventions publiques et privées, alerter divers acteurs sur la détérioration de la situation en matière de respect des droits humains dans le pays. En avril, FI a également invité le défenseur de l'environnement, Bernardo Caal Xol, à s'exprimer alors que celui-ci venait d'être libéré de prison pour des accusations liées à son opposition au développement de projets hydroélectriques sans consultation préalable des communautés affectées. C'est à ce titre qu'il a pu participer à un événement en ligne en marge de l'Instance permanente de l'ONU sur les questions autochtones.



## Panama



### Brésil

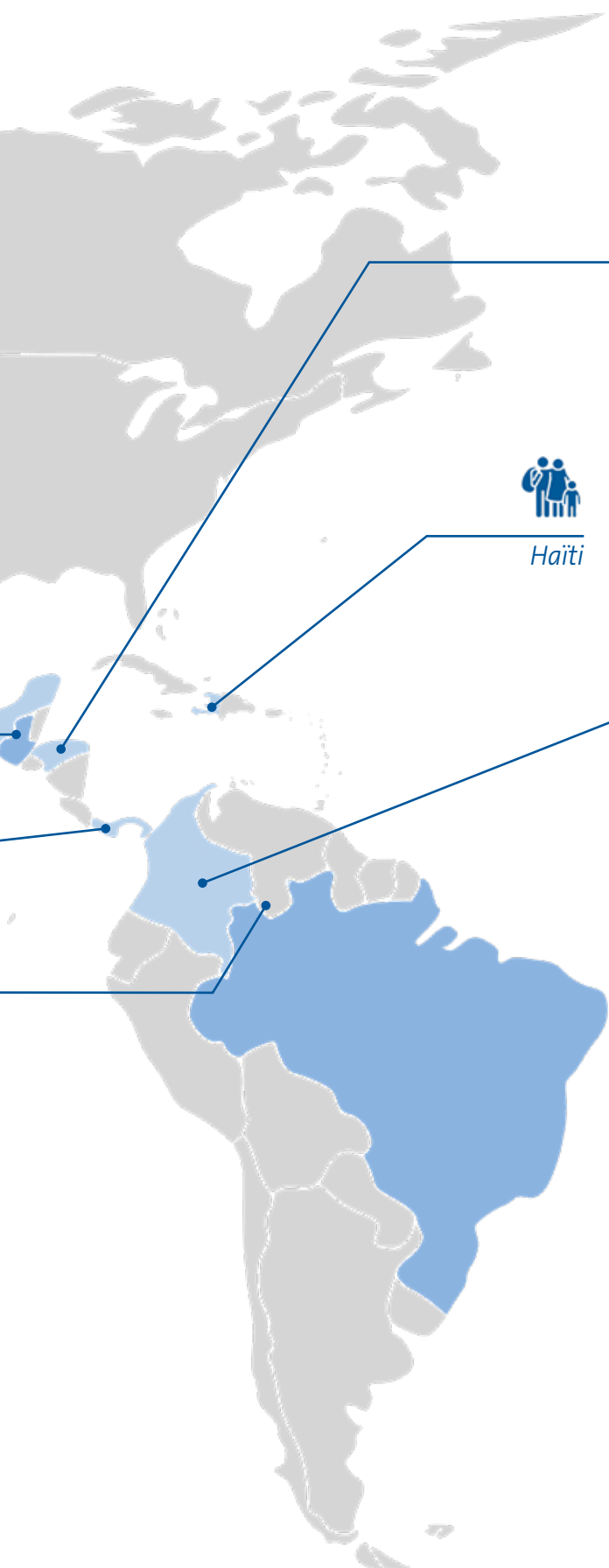


Sous la présidence de Jair Bolsonaro, le Brésil a connu une dégradation préoccupante des droits humains. Alors que les inégalités sociales préexistantes se trouvaient exacerbées par la pandémie de COVID-19, son administration a affaibli plusieurs lois environnementales, permettant aux industries extractives d'exercer leurs activités sur des terres autochtones sans leur consentement. En août, Franciscans International s'est rendue dans le pays en amont de l'examen du Brésil dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU) afin de rencontrer les franciscains œuvrant dans les communautés vivant à la marge. Suite à cette visite, frère Rodrigo Péret OFM s'est rendu à Genève pour participer à la pré-session de l'EPU sur le Brésil. Il a rencontré des diplomates et des experts des droits de l'homme de l'ONU, et soulevé des problématiques telles que l'absence de reddition des comptes des entreprises au Brésil et la marginalisation des peuples autochtones, lesquels ont été affectés de façon disproportionnée par la pandémie, l'extraction minière, les déchets toxiques et l'utilisation de pesticides.

Guatemala  
© Franciscans International  
Des défenseurs des droits humains présentent un drapeau autochtone lors de leur visite au bureau de FI à Genève.

Brésil  
© Franciscans International  
Le Conseil indigéniste missionnaire (CIMI) présente un rapport sur les violences contre les peuples autochtones au Brésil.





Honduras



Haïti



Colombie

## Le programme pour les Amériques en bref

- A soutenu 10 groupes de franciscains et d'autres partenaires dans 7 pays différents.
- A accueilli à Genève 5 partenaires du Brésil, de Colombie et du Guatemala, et a facilité l'intervention en ligne d'un partenaire.
- A mené 1 visite de suivi et de coordination au Brésil.
- A soumis à l'ONU 13 rapports et une lettre d'allégation, y compris sur les politiques migratoires néfastes, les déchets toxiques, et l'impact des activités des entreprises sur les peuples autochtones.
- A prononcé 14 déclarations orales lors des sessions de l'ONU pertinentes sur ces problématiques.
- A organisé 1 événement parallèle sur les peuples autochtones au Guatemala et 1 événement en ligne sur la problématique migratoire en Amérique centrale.
- A collaboré avec des partenaires afin de publier 7 infographies sur les problématiques migratoires, y compris la militarisation des frontières et la détention des migrants, en anglais et en espagnol.

## / Programme pour l'Asie-Pacifique /



Sri Lanka



Îles Salomon



Les exploitations forestières industrielles ont bouleversé presque tous les aspects de la vie des communautés vivant proches ou en aval des sites d'exploitation : les rivières sont polluées, de nouvelles espèces envahissantes ravagent leurs moyens de subsistance, et les femmes et les jeunes filles sont victimes de la traite des personnes. Travaillant en étroite collaboration avec la société de saint François, Franciscans International a porté cette problématique devant l'ONU pour la première fois en 2021 lors de l'examen des Îles Salomon dans le cadre de l'Examen périodique universel, après quoi le gouvernement s'est engagé à améliorer la situation. En octobre 2022, nous nous sommes rendus sur l'île de Guadalcanal pour organiser plusieurs groupes de discussions au sein des communautés locales afin de voir si cet engagement a été tenu. Les conclusions de ces discussions et de l'atelier collectif organisé en parallèle constitueront la base de notre engagement sur ces problématiques, qui associe renforcement de la résilience locale et plaidoyer devant l'ONU.

## Le programme pour l'Asie-Pacifique en bref

- A soutenu 13 groupes de franciscains et d'autres partenaires dans 5 pays différents.
- A accueilli à Genève 10 partenaires d'Indonésie, du Myanmar, des Philippines, et du Sri Lanka, et a facilité les interventions en ligne d'un partenaire des Îles Salomon lors d'un événement parallèle.
- A mené 2 visites pays : aux Philippines pour effectuer le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'EPU avec nos partenaires, et aux Îles Salomon pour récolter davantage de preuves de l'impact des exploitations forestières.
- A organisé 2 ateliers de renforcement des capacités sur la problématique de l'absence de consultation des peuples autochtones en Indonésie, et une série de formations visant à préparer les consultations communautaires aux Îles Salomon.
- A soumis à l'ONU 8 rapports, y compris sur les droits des femmes et jeunes filles autochtones, la protection des défenseurs des droits humains, les exécutions extrajudiciaires, et les impacts des exploitations forestières.
- A prononcé 8 déclarations orales lors des sessions de l'ONU pertinentes sur ces problématiques.
- A organisé 3 événements parallèles sur la mise en œuvre des recommandations du précédent cycle de l'EPU sur l'Indonésie et les Philippines, et sur les droits des peuples autochtones aux Îles Salomon.



Myanmar



Philippines

Avec l'élection du président Ferdinand Marcos en mai 2022, les Philippines ont ouvert un nouveau chapitre de leur histoire troublée en matière de respect des droits humains. Le nouveau gouvernement, entré en fonction suite à un processus controversé et entaché d'allégations de désinformation généralisée, a échoué à traiter de l'héritage de la « guerre contre la drogue » du président Duterte, au cours de laquelle des dizaines de milliers de philippins ont été victimes d'exécutions extrajudiciaires. Frère Angel Cortez OFM qui apporte un soutien aux victimes et à leurs familles en collaboration avec d'autres franciscains et partenaires catholiques, a assisté à la 50ème session du Conseil des droits de l'homme afin d'informer les diplomates de l'évolution de la situation sur le terrain et de réitérer nos appels en faveur d'une enquête internationale sur ces violations. Ces préoccupations ont été reflétées dans notre contribution écrite soumise conjointement avec nos partenaires et alliés, et reprises avec succès par les États lors de l'examen des Philippines dans le cadre de l'Examen périodique universel en novembre.



Indonésie

Îles Salomon  
© Franciscans International  
Un frère de la société de saint François  
pendant des consultations  
communautaires à Guadalcanal.

Philippines  
© Franciscans International  
Frère Angel Cortez OFM lors de la  
50ème session du Conseil des droits de  
l'homme des Nations Unies.

# Rapport financier 2022

Révision par PricewaterhouseCoopers SA

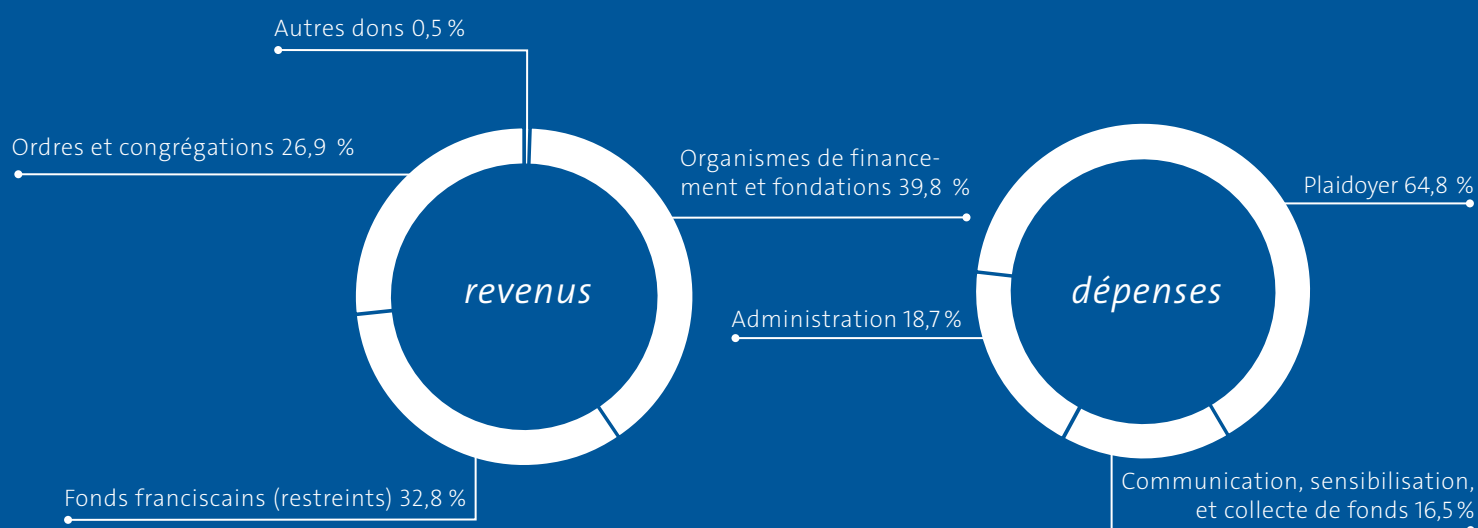
<i>Revenus</i>	<i>CHF</i>
Ordres et congrégations franciscains (non restreints)	325'322
Fonds franciscains (restreints)	396'094
Organismes de financement et fondations	480'970
Autres dons	6'777
<i>Total</i>	1'209'163

<i>Dépenses</i>	<i>CHF</i>
Plaidoyer	760'594
Communication, sensibilisation, et collecte de fonds	194'325
Administration	219'126
<i>Total</i>	1'174'045

Total des produits et charges hors exploitation	-41'815
<i>Résultat de l'année</i>	<i>-6'697</i>



# Aidez-nous à protéger la dignité humaine et l'environnement !

Franciscans International dépend entièrement des dons des ordres et congrégations franciscains, des organismes de financement, des institutions, des paroisses, et des personnes sensibles aux valeurs franciscaines de solidarité, de paix, de justice sociale et de respect de l'environnement. Faites la différence avec votre don et aidez-nous à protéger la dignité humaine et l'environnement.

Pour faire un don, vous pouvez

- Vous rendre sur [www.franciscansinternational.org/fr/faire-un-don/](http://www.franciscansinternational.org/fr/faire-un-don/)

- Effectuer un virement bancaire aux coordonnées suivantes:

Nom du titulaire du compte : Franciscans International

Adresse du titulaire du compte : Rue de Vermont 37-39, CH 1202 Genève

Nom de la banque : UBS SA

Adresse : Route de Florissant 59, CH 1206 Genève

SWIFT/BIC : UBSWCHZH80A

IBAN : CH69 0024 0240 3573 8401 F



Franciscans International est une organisation à but non lucratif. Les dons sont déductibles d'impôts en Suisse, aux États-Unis, et en Allemagne. Pour plus d'informations sur la manière dont vous pouvez soutenir notre travail, merci de bien vouloir nous contacter à l'adresse e-mail suivante [donations@franciscansinternational.org](mailto:donations@franciscansinternational.org)



## Remerciements aux donateurs

Franciscans International tient à exprimer sa sincère gratitude aux ordres franciscains, aux congrégations, et à tous les donateurs individuels pour leur soutien inestimable à ce ministère commun.

Nous exprimons également notre reconnaissance aux organismes de financement suivants pour leur généreux financement en 2022 : Brot für die Welt (Allemagne), Dreikönigsaktion (Autriche), Fastenaktion (Suisse), Franciscan Foundation (États-Unis), Franciscan Missions (États-Unis), Franziskaner Helfen (Allemagne), Franziskaner Mission (Allemagne), Mísean Cara (Irlande), Misereor (Allemagne), Rose Marie Khoo Foundation (Singapour/Suisse), Trócaire (Irlande).

## L'équipe de FI

*Markus Heinze OFM*

Directeur exécutif

*Sandra Epal-Ratjen*

Directrice du plaidoyer international /  
directrice exécutive adjointe

*Cédric Chatelanat*

Responsable du développement  
institutionnel

*Benedict Ayodi OFM Cap*

Chargé de la sensibilisation

*Lourdes Briones*

Chargée des finances

*Marya Farah*

Représentante aux Nations Unies  
(New York)

*Thomas Kleinveld*

Chargé de la communication

*Ulises Quero*

Coordinateur du programme  
pour les Amériques

*Mickaël Repellin*

Coordinateur du programme  
pour l'Afrique

*Budi Tjahjono*

Coordinateur du programme pour  
l'Asie-Pacifique / directeur adjoint  
du plaidoyer

*Amanda Lemos*

Stagiaire

*Daniel Silva*

Stagiaire

*Natalia Saca*

Stagiaire

*Cecilia Martins*

Stagiaire

## *Le Conseil de direction international*

*Michael Perry OFM*

Représentant de l'ordre des Frères mineurs (Président)

*Charity Lydia Katongo Nkandunu SFMA*

Représentante de la Conférence franciscaine internationale des sœurs et frères du Troisième ordre régulier de saint François (Vice-Présidente)

*Joseph Blay OFMConv*

Représentant de l'ordre des Frères mineurs conventuels (Secrétaire)

*James Donegan OFMCap*

Représentant de l'ordre des Frères mineurs capucins (Trésorier)

*José Eduardo Jazo Tarín TOR*

Représentant du Troisième ordre régulier de saint François

*Carolyn D. Townes OFS*

Représentante de l'ordre Franciscain séculier

*Blair Matheson TSSF*

Représentant de la société de saint François

*Markus Heinze OFM*

Directeur exécutif de Franciscans International (membre d'office)

# Notre vision

Une communauté internationale où la dignité de chacun est respectée, les ressources partagées équitablement, l'environnement protégé, et où les nations et les peuples vivent en paix.

# Notre mission

En adoptant une approche basée sur les droits humains, Franciscans International plaide aux Nations Unies pour la protection de la dignité humaine et la justice environnementale.



**Franciscans International**  
A voice at the United Nations

## *Genève*

37-39 Rue de Vermont, boîte postale 104, CH-1211 Genève 20, Suisse  
+41 22 779 40 10 / [geneva@franciscansinternational.org](mailto:geneva@franciscansinternational.org)

## *New York*

246 East 46th Street Apt. 1F, New York, NY 10017-2927, États-Unis (United States)  
+1 (917) 675 10 70 / [newyork@franciscansinternational.org](mailto:newyork@franciscansinternational.org)

[www.franciscansinternational.org](http://www.franciscansinternational.org)



LinkedIn